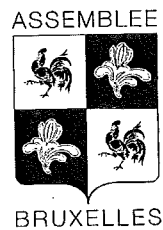


Assemblée de la Commission communautaire française



30 juin 2002

SESSION ORDINAIRE 2001-2002

BULLETIN
DES
QUESTIONS ET RÉPONSES

SOMMAIRE

	Pages
I. QUESTIONS AUXQUELLES IL N'A PAS ÉTÉ RÉPONDU DANS LE DÉLAI RÉGLEMENTAIRE	
(Article 85 du règlement)	
 Le membre du Collège, chargé du Budget, de l'Action sociale et de la Famille, monsieur Alain Hutchinson	
<i>Application du décret relatif à la liquidation des subventions organiques (n° 158 de Mme Braeckman)...</i>	4
<i>Versement tardif des subsides aux associations et institutions subsidiées par la Commission communautaire française (n° 159 de Mme Braeckman).....</i>	4

II. QUESTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE
ET RÉPONSES DES MEMBRES DU COLLÈGE

(Article 85 du règlement)

Le président du Collège, chargé de l'Enseignement, de la Reconversion et du Recyclage professionnels, du Transport scolaire, de la Cohabitation des communautés locales, des Relations avec la Communauté française et la Région wallonne, ainsi que des Relations internationales, monsieur Éric Tomas

<i>Institut Herlin. – Nettoyage des façades (n° 141 de M. Smits).....</i>	5
<i>Cadastre de l'emploi non-marchand (n° 143 de M. Grimberghs).....</i>	5

Le membre du Collège, chargé de la Santé, de la Culture, du Tourisme, du Sport et de la Jeunesse, monsieur Didier Gosuin

<i>Auberge de jeunesse J. Brel (n° 142 de M. Smits).....</i>	7
<i>Subventions aux « Banquets républicains » (n° 149 de M. de Lobkowitz).....</i>	7
<i>Répartition des subsides pour les infrastructures sportives des communes (n° 151 de M. Grimberghs).....</i>	7
<i>Subsides de 500.000 BEF à l'asbl « Bruxelles nous appartient » (n° 153 de M. de Lobkowitz).....</i>	10
<i>Octroi d'une subvention de 1.600.000 francs à l'École de Santé publique de l'ULB pour sa recherche concernant les différentes approches de l'enfant malade (n° 154 de M. Riguelle).....</i>	10

Le membre du Collège, chargé de la Formation professionnelle et permanente des Classes moyennes et de l'Aide aux personnes handicapées, monsieur Willem Draps

<i>Calcul des subventions pour les centres de jour et d'hébergement (n° 145 de M. Grimberghs).....</i>	12
<i>Le poste budgétaire « Initiatives » (n° 146 de Mme Huytebroeck).....</i>	12
<i>Solde du service à gestion séparée. – Personnes handicapées (n° 155 de M. Grimberghs).....</i>	13
<i>Certains aspects de la politique des personnes handicapées (n° 160 de Mme Braeckman).....</i>	14

Le membre du Collège, chargé du Budget, de l'Action sociale et de la Famille, monsieur Alain Hutchinson

<i>Opération Été Jeunes 2001 (n° 157 de Mme Persoons).....</i>	16
--	----

I. QUESTIONS AUXQUELLES IL N'A PAS ÉTÉ RÉPONDU DANS LE DÉLAI RÉGLEMENTAIRE

LE MEMBRE DU COLLÈGE,
CHARGÉ DU BUDGET, DE L'ACTION SOCIALE
ET DE LA FAMILLE,
MONSIEUR ALAIN HUTCHINSON

**Question n° 158 de Mme Dominique Braeckman du
22 mars 2002.**

Application du décret relatif à la liquidation des subventions organiques.

Le décret du 17 avril 1997 relatif à la liquidation des subventions organiques détermine les modalités de paiement de ces subventions.

Il prévoit également dans son article 6 qu'à l'échéance d'une période de 30 jours au-delà des jours prévus par ou en vertu dudit décret pour la liquidation des avances et d'une période de 60 jours au-delà du moment prévu pour la liquidation des soldes des subventions, les montants restant dus portent intérêt de retard au taux d'intervention supérieur de la Banque nationale du jour de l'échéance, de plein droit et sans mise en demeure.

Ces intérêts ne sont dus que quand la CCF est responsable du retard dans la liquidation de la subvention.

Le ministre du Budget peut-il me dire si, théoriquement, tous les secteurs relevant d'une base décrétole ou réglementaire bénéficient des prescrits de ce décret ?

Si non, quels sont les secteurs qui en bénéficient et pourquoi les autres secteurs n'en bénéficient-ils pas ?

Dans la pratique, quels secteurs sont concernés ?

Le décret relatif aux accords du non-marchand modifie-t-il la donne en la matière ? Si oui, pouvez-vous me préciser les modifications et les causes de ces modifications ?

**Question n° 159 de Mme Dominique Braeckman du
22 mars 2002.**

Versement tardif des subsides aux associations et institutions subsidiées par la Commission communautaire française.

Il arrive souvent que les associations et institutions aient des difficultés de trésorerie liées ou non au fait de retards dans le versement des subsides et subventions auxquels elles ont droit.

Souvent, la seule solution consiste à demander une avance ou un prêt auprès d'un organisme bancaire dans l'attente d'un versement.

Le Ministre peut-il me dire, dans les secteurs dont il a la charge, quels sont les montants des intérêts versés aux organismes bancaires suite à des emprunts effectués pour combler un retard de paiement des subventions ?

Si tous les soldes en ont été versés, pouvez-vous me donner les chiffres pour l'année 2000, car j'imagine qu'il est trop tôt pour trouver ces informations pour l'année 2001 ? Si ce n'est pas le cas, je vous demande de me donner les chiffres pour l'année la plus récente possible.

Je vous remercie pour les réponses que vous m'apporterez. La recherche, j'en conviens et m'en excuse, est fastidieuse mais elle permettra sans doute de prendre toute la mesure d'un phénomène que vous avez, autant que moi, à cœur de combattre.

II. QUESTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE ET RÉPONSES DES MEMBRES DU COLLÈGE

LE PRÉSIDENT DU COLLÈGE,
CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RECONVERSION
ET DU RECYCLAGE PROFESSIONNELS, DU TRANSPORT SCOLAIRE,
DE LA COHABITATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES, DES RELATIONS
AVEC LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET LA RÉGION WALLONNE,
AINSI QUE DES RELATIONS INTERNATIONALES,
MONSIEUR ÉRIC TOMAS

Question n° 141 de M. Philippe Smits du 22 juin 2001.

Institut Herlin. – Nettoyage des façades.

Je constate qu'en sa séance du 19 avril 2001, le Collège de la Commission communautaire française a approuvé la réalisation des travaux pour un montant de 3.517.984 francs TVAC.

Ces travaux ont été confiés à la Société Bodart, je suppose dans le cadre d'un premier marché obtenu par cette firme.

Monsieur le Ministre-Président du Collège pourrait-il, d'une part, me communiquer le montant des travaux initiaux et, d'autre part, justifier qu'un montant aussi important apparaisse en travaux supplémentaires et non dans les travaux prévus initialement ?

En tout état de cause, je me réjouis vivement qu'un établissement aussi important que l'institut Herlin bénéficie de travaux et de l'attention du Ministre-Président comme du Collège.

D'avance je remercie monsieur le ministre de la qualité de sa réponse.

Réponse.

En réponse à la question de l'honorable membre, je puis lui communiquer les informations suivantes.

La procédure appliquée pour l'attribution du marché repris en rubrique a été l'adjudication publique.

Selon les règles applicables à cette procédure, la société Bodart s'est vue confier la réalisation des travaux, pour un montant de 11.479.667 Bcf TVAC.

En cours de chantier, grâce à la présence des échafaudages, on a découvert que les façades de l'institut, étaient recouvertes de lierre dans le passé. Les racines de plantes ont pénétré dans les joints et ont endommagé les briques de parement et les cimentages.

Le début des travaux de nettoyage des façades a entraîné la chute de ces matériaux détériorés par pans

entiers. Des chapiteaux en encorbellement présents sur la partie supérieure des façades, érodés par le lierre et les infiltrations, menaçaient de tomber à tout moment.

La commune de Berchem-Sainte-Agathe a d'ailleurs établi un arrêté d'insalubrité pour ces éléments imposant à la Commission communautaire française leur démolition.

En outre, il s'est avéré nécessaire de profiter de la présence des échafaudages pour remplacer les descentes d'eau en fort mauvais état dans leur partie supérieure.

Pour éviter tout danger vis-à-vis des élèves, leur sécurité étant menacée par une éventuelle chute de matériaux, et pour permettre à l'entreprise de poursuivre les travaux rendus impossibles, il était indispensable de procéder au remplacement des briques et à la démolition des chapiteaux, ce qui a été demandé à la même société en application de l'article 17, § 2, 2°-a) de la loi du 24 décembre 1993.

Le recours à cet article s'explique par le fait que ces travaux étaient totalement imprévisibles lors des études, à titre informatif, les façades ont une hauteur de 22 mètres, il fallait la présence des échafaudages pour se rendre compte de l'état exact des éléments constitutifs des façades.

Un décompte pour la réalisation des travaux supplémentaires a été approuvé par le Collège de la Commission communautaire française pour un montant de 3.517.984 francs TVAC.

Ce décompte reste inférieur à 50 % comme limité par la loi. L'avis de l'inspecteur des finances conforte cette analyse.

Question n° 143 de M. Denis Grimberghs du 27 juin 2001.

Cadastre de l'emploi non-marchand.

À la suite de l'accord passé avec les partenaires sociaux du secteur non-marchand, la Commission Communautaire Française a dû établir un cadastre de l'emploi pour mesurer l'impact budgétaire de ces accords.

Je souhaiterais savoir, secteur par secteur, quel est le nombre d'emplois concernés en équivalent temps-plein ? Y aura-t-il à la suite de ces accords une augmentation du volume de l'emploi ? Si oui, comment cette augmentation se répartit-elle par secteur ?

Réponse.

En réponse à la question de l'honorable membre, je puis lui communiquer les informations suivantes :

1. Le nombre d'emplois concernés, en équivalents temps plein, secteur par secteur, correspond à :

Secteur	Nombre d'ETP
Aide aux personnes	934
Handicapés	1.311
Santé	284
ISP	41
Total	2.570

2. La seule disposition de l'accord susceptible d'augmenter le nombre d'emplois est l'embauche compensatoire liée aux réductions de temps de travail en fin de carrière. Celle-ci devrait dégager, après 2005, approximativement 60 ETP répartis entre les secteurs proportionnellement à leur volume d'emploi.

LE MEMBRE DU COLLÈGE,
CHARGÉ DE LA SANTÉ, DE LA CULTURE? DU TOURISME,
DU SPORT ET DE LA JEUNESSE,
MONSIEUR DIDIER GOSUIN

Question n° 142 de M. Philippe Smits du 22 juin 2001.

Auberge de jeunesse J. Brel.

En sa séance du 19 avril 2001, le Collège de la Commission communautaire française a pris la décision de confier à l'adjudicataire Time Consult la réalisation de travaux complémentaires pour un montant de 4.910.842 BEF TVAC sur base de l'article 17, § 2, 2° a de la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Ces travaux sont devenus nécessaires « suite à des circonstances imprévisibles 7.

Monsieur le ministre pourrait-il me préciser quel type de « circonstances imprévisibles » justifie une telle dépense supplémentaire ?

D'avance je remercie monsieur le ministre de la qualité de sa réponse.

Réponse.

En réponse à la question écrite de l'honorable membre, j'ai l'honneur de lui transmettre les éléments de réponse suivants :

Le montant de 4.910.848 BEF (TVAC) concerne des travaux supplémentaires à l'intérieur du bâtiment. Il se décompose en deux décomptes :

- L'un, d'un montant de 2.960.005 BEF (TVAC) a trait à l'étanchéité de certains sanitaires et notamment le remplacement des tuyauteries trouvées corrodées lors des travaux de démolition ;
- L'autre d'un montant de 1.950.837 BEF (TVAC) concerne des protections RF demandées par la sécurité incendie.

Le montant de 784.418 BEF (TVAC) concerne les travaux d'étanchéité au niveau des terrasses, approuvé au Collège le 12 juillet 2001.

Ces travaux sont commencés. Cependant, lors de démontage des dalles et de la mise à nu de la structure existante, il a été constaté que la pente était insuffisante pour permettre l'écoulement des eaux pluviales. L'entrepreneur a introduit un nouveau décompte au montant de 1.403.279 BEF (TVAC). Ce décompte est actuellement proposé à l'approbation du Collège. Il concerne une étanchéité et une isolation créant la pente de la terrasse ainsi que le remplacement de quatre châssis de fenêtre et la rehausse du seuil des fenêtres pour remédier au défaut structurel rencontré.

En résumé, les travaux intérieurs ont nécessité des décomptes pour un montant global de 4.910.842 BEF et l'étanchéité des terrasses pour un montant global de 2.187.694 BEF.

J'espère avoir ainsi répondu à vos attentes.

Question n° 149 de M. Stéphane de Lobkowicz du 10 septembre 2001.

Subventions aux « Banquets républicains ».

Le Centre régional du Libre examen de Bruxelles organise régulièrement des « Banquets républicains ».

Il est indiqué sur les invitations que cette initiative est organisée avec le soutien de la Commission communautaire française.

J'aimerais connaître les détails de ce soutien : montant, durée, conditions d'octroi,...

Je vous prie d'agréer, madame le Président, l'expression de ma haute considération.

Réponse.

J'ai le plaisir d'informer l'honorable membre que le Centre régional du Libre examen de Bruxelles n'est pas subsidié via le secteur « culture » pour son activité des « Banquets républicains ».

Question n° 151 de M. Denis Grimberghs du 21 septembre 2001.

Répartition des subsides pour les infrastructures sportives des communes.

Monsieur le membre du Collège,

En votre qualité de membre du Collège chargé des sports et en coordination avec le Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, vous avez annoncé votre intention d'établir un plan pluriannuel relatif aux infrastructures sportives des communes qui pourraient être subsidiées par la Région de Bruxelles-Capitale pour la durée de la législature communale.

J'aimerais que vous nous indiquiez à quel stade d'élaboration se trouve ce plan et quelle a été votre décision concernant la répartition des crédits relatifs à l'année budgétaire 2001 dans l'attente de l'adoption dudit plan ?

En particulier, je souhaiterais savoir sous quelle forme les communes ont été appelées à transmettre leur proposition en la matière (délibération du Collège, conseil communal ou proposition d'un seul membre du Collège, pour quelle date les propositions devaient-elles être transmises, méthode d'évaluation des coûts...).

J'aimerais également savoir si vous avez prévu une réserve pour des projets exceptionnels qui verraient le jour pendant la durée de vie de votre plan pluriannuel ?

Réponse.

Faisant suite à la question de l'honorable membre, j'ai le plaisir de lui communiquer que la récolte des informations demandées aux communes relativement au plan pluriannuel s'est réalisée via une lettre-circulaire dans le courant de l'année 2000. Il a fallu ensuite corroborer ces informations avec les souhaits des nouvelles majorités communales après les élections d'octobre. Certaines ayant été installées tardivement et après de nombreux rappels, l'intégralité des renseignements n'a pu être examinée par les services de la Commission communautaire française qu'à la fin du premier semestre 2001. Un inventaire exhaustif, sans examen approfondi de chaque demande, a été réalisé en fonction du planning proposé par les communes. Entre-temps, quelques urgences se sont présentées et le Gouvernement a dû se prononcer sur l'octroi ou non de promesses fermes à certaines communes qui souhaitaient, pour des raisons d'urgence, commencer des travaux.

La sollicitation des projets auprès des pouvoirs locaux, a provoqué un effet boule-de-neige et débouché sur un nombre très important de demandes représentant globalement plus de quatre fois les budgets disponibles; pour autant que les communes puissent, en fonction de leurs disponibilités budgétaires respectives, faire face à toutes ces dépenses.

Le Gouvernement, en raison de ce nombre très important de projets et dans le souci d'une plus grande équité, a décidé de reporter à 2002 l'adoption du plan pluriannuel, en privilégiant l'établissement de critères encore plus précis que ceux en vigueur jusqu'ici. A savoir notamment les priorités aux aménagements qui améliorent la rotation dans l'occupation des infrastructures (halls omnisports, terrains de football synthétiques...) ou qui favorisent des disciplines moins médiatisées (hockey, arts martiaux, escalade, mini-tennis...) ou encore qui font émerger des infrastructures de proximité.

Pour rappel, la procédure d'examen des dossiers est régie depuis 1991 en Région de Bruxelles-Capitale par l'arrêté royal du 22 février 1974, modifié par l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 19 septembre 1991 et la procédure dont vous trouverez le détail en annexe.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES PROCEDURE A SUIVRE POUR OBTENIR LES SUBSIDES

G1 : Grandes Infrastructures Communales

Pour les Administrations communales

Arrêté royal du 22 février 1974, modifié par l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 19 septembre 1991.

Circulaire du 18 octobre 1977 relative à la procédure à suivre.

1. Adresser la demande de subvention à la fois :

1. au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
Service de la Tutelle
25, rue du Champ de Mars
B-1050 Bruxelles
2. à la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale
Département « Sport-Tourisme-Infrastructure »
103, boulevard de Waterloo
B-1000 Bruxelles

2. Subvention :

60 % du coût des travaux calculés à partir du montant maximum subsidiable TVA et F.G. (7 %) compris.

3. Nature des travaux :

- Construction, agrandissement et transformation de toutes installations destinées à la récréation, au sport et à la vie en plein air, en ce compris les buvettes et cafétérias.
- Achat de biens immobiliers bâtis destinés aux fins sportives.

4. Montant du coût des travaux :

- Le montant subsidiaire est fixé au stade de l'avant-projet.

5. Procédure :

Le Conseil sollicite un accord ministériel à quatre stades :

- Demande de principe;
- Avant-projet;
- Projet;
- Passation de marché.

Pour certains travaux, la commune peut regrouper les trois premiers stades en un seul dossier et solliciter l'accord ministériel sur les demandes de principe et projet.

6. Visite de l'inspection aux différentes étapes du dossier.

7. Versement des subventions :

Après accord ferme du Ministre autorisant le début des travaux, les états d'avancements jusqu'à concurrence de 90 % du coût des travaux seront progressivement honorés. Le procès-verbal de réception provisoire ou définitive, et le décompte final avec révisions contractuelles, seront envoyés à l'administration.

PiC : Petites Infrastructures Communales

Procédures rapides pour « petits travaux »

Décret du 20 décembre 1976 modifié par le décret du 5 novembre 1986.

1. Adresser la demande de subvention à la fois :

1. au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
Service de la Tutelle
25, rue du Champ de Mars
B-1050 Bruxelles

2. à la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale
Département « Sport-Tourisme-Infrastructure »
103, boulevard de Waterloo
B-1000 Bruxelles

2. Subventions :

50 % du coût des travaux (TVA comprise) calculé à partir d'un montant maximum subsidiable.

3. Nature des travaux :

Aménagement et réaménagement de locaux et espaces sportifs.

4. Limite du coût des travaux :

Au 1^{er} janvier 2001 : 4.800.000 BEF ou 118.988,89 euros TAVC.

5. Visite de l'inspection :

Attention :

Les travaux ne peuvent commencer avant l'accord du ministre compétent.

Pour raison d'urgence, certains travaux peuvent commencer après avis favorable et confirmation de l'inspection.

6. Versement de la subvention :

Après accord ministériel, envoyer l'ensemble des factures à l'administration compétente.

Visite et réception des travaux par l'inspection.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES PROCEDURE A SUIVRE POUR OBTENIR LES SUBSIDES

Pour les Groupements Sportifs

Décret du 20 décembre 1976 (chapitre II) modifié par le Décret du 5 novembre 1986.

Arrêté royal du 1^{er} avril 1977 portant exécution du décret.

1. Adresser la demande de subvention en trois exemplaires à la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale Département « Sports »
100-103, boulevard de Waterloo
B-1000 Bruxelles.

2. Subventions :

50 % du coût des travaux (TVA comprise) calculé à partir d'un montant maximum subsidiable.

3. Nature des travaux :

Aménagement et réaménagement de locaux et espaces sportifs.

4. Limite du coût des travaux :

Au 1^{er} janvier 2001 : 4.800.000 BEF ou 118.988,89 euros TVAC.

5. Conditions :

Le groupement doit

— avoir les moyens financiers pour supporter la part qui lui incombe.

— avoir le droit de jouissance des lieux pour une durée de 15 ans à dater de l'achèvement des travaux.

6. Visite de l'inspection :

Après une visite sur place, le fonctionnaire compétent soumettra la demande à monsieur le ministre.

Attention : Les travaux ne peuvent commencer avant l'accord du ministre compétent.

Pour raisons d'urgence, motivées par des éléments susceptibles de mettre en péril l'usage des installations et la sécurité des usagers ou, par des événements de force majeure certains travaux peuvent commencer après avis favorable et confirmation de l'inspection bien que cette autorisation ne peut en aucune manière être considérée comme un engagement en matière d'intervention.

7. Versement de la subvention :

Après accord ministériel, envoyer l'ensemble des factures à l'administration compétente.

Visite et réception des travaux par l'inspection.

Une documentation complémentaire est disponible au Greffe (service des Questions écrites).

Question n° 153 de M. Stéphane de Lobkowicz du 20 décembre 2001.

Subsides de 500.000 BEF à l'asbl « Bruxelles nous appartient ».

Le Collège de la Commission communautaire française a décidé d'allouer un subside de 500.000 BEF à l'asbl « Bruxelles nous appartient ».

Je serais très curieux d'apprendre à qui appartient Bruxelles et donc qui sont les dirigeants de cette association.

Quels en sont les objectifs ? Depuis combien de temps cette asbl bénéficie de subsides de la CCF et pour quels montants ?

Je vous prie d'agréer, madame le Président, l'expression de ma haute considération.

Réponse.

En réponse à votre question écrite relative à l'asbl « Bruxelles nous appartient », je vous informe que cette asbl a été créée en 2000 et qu'elle fut un des partenaires du projet Bruxelles 2000. Son objet repose sur la création d'une banque de données constituées de témoignages provenant des habitants de Bruxelles. Une première partie de leur travail consista donc en 2000 à aller à la rencontre de tous les bruxellois et bruxelloises afin de recueillir leur témoignage sur le thème de la ville et leur manière de la vivre tant aujourd'hui que par le passé ou telle qu'ils la rêveraient.

De cette collecte de plusieurs heures d'enregistrement, une base de données a été créée. La seconde partie du travail de cette asbl a été de faire connaître l'existence de cette base de données aux artistes tous genres confondus afin qu'ils puissent la matière susceptible de donner suite à une création artistique.

Aujourd'hui, deux spectacles de théâtre ont été créés à partir de cette matière au Théâtre de la Balsamine, ainsi qu'une campagne, dont les affiches jalonnent actuellement les espaces publicitaires de la région, invitant les bruxellois à appeler à un numéro qui leur permet ensuite d'écouter un extrait ou la totalité d'une interview d'une habitante de Bruxelles parlant d'un de ses souvenirs.

D'autres projets artistiques sont en gestation et verront le jour dans le courant de l'année 2002.

En matière de financement, la Commission communautaire française a alloué en 2001 un subside de 500.000,- francs qui est destiné à couvrir l'année 2001, à dater du mois de septembre, et l'année 2002, jusqu'au mois de novembre. Il n'entre pas dans mes intentions de reconduire en 2002 un subside en faveur de cette asbl. Ce subside portait, d'une part, à raison de 200.000,- francs, sur une aide au fonctionnement général de l'asbl et, d'autre part, à raison de 300.000,- francs, sur une aide à la réalisation de projets artistiques.

Cette asbl est dirigée par monsieur Paul Declaire. Son siège actuel est situé dans les anciens locaux qu'occupait l'asbl « Bruxelles 2000 », soit à l'Anspach Center.

Enfin, en réponse à la question d'appartenance de Bruxelles, je vous répondrai que Bruxelles appartient à ses habitants et qu'en chacun d'eux y réside une part.

Question n° 154 de M. Joël Riguelle du 18 janvier 2002.

Octroi d'une subvention de 1.600.000 francs à l'Ecole de Santé publique de l'ULB pour sa recherche concernant les différentes approches de l'enfant malade.

A l'occasion du Collège du 20 décembre 2001, celui-ci a décidé sur proposition du membre chargé de la Santé, d'octroyer une subvention de 1.600.000 francs à l'Ecole de Santé publique de l'ULB pour sa recherche concernant les différentes approches de l'enfant malade.

Le membre du Collège peut-il me dire quels sont les objectifs de l'étude subventionnée, quels sont les thèmes de recherche, et s'il existe un comité d'accompagnement ? Pour quelle date est prévue la conclusion de cette étude ?

Réponse.

La recherche mentionnée par l'honorable membre répond à une préoccupation qui m'est particulièrement chère. Et cette recherche porte précisément sur l'objectivation et le recensement des différents besoins auxquels l'enfant malade et son entourage sont confrontés, au-delà des soins strictement médicaux et thérapeutiques. Les pathologies frappant les enfants provoquent d'importants changements dans leur vie et dans leur entourage familial : suivi scolaire perturbé, réinsertion scolaire, perturbation des relations fraternelles, familiales et de couple, absentéisme professionnel des parents, etc. Il m'a paru nécessaire, devant ces constats et face à la multiplication d'initiatives mais également face aux lacunes que l'on peut encore constater, de procéder à cette analyse, qui doit permettre au final de dégager les moyens et les pistes pour faire en sorte de rencontrer le mieux possible les attentes des enfants et de leurs parents ou de leurs proches.

Cette étude devrait se dérouler en deux étapes. La première étape, pour laquelle le Collège a décidé l'octroi d'un subside de 1.600.000 BEF (soit 39.663 euros) en décembre dernier, se déroulera du 1^{er} novembre 2001 au 31 mai 2002. Elle doit permettre de dégager un état des lieux et de la littérature et inclura un chapitre relatif aux structures hospitalières adaptées ainsi qu'un chapitre relatif à l'intégration de l'enfant soigné dans son réseau familial et social. Le réseau IRIS est partenaire du projet. A l'issue de la recherche complète (17 mois au total), soit en 2003, un colloque sera d'ailleurs organisé afin de partager les enseignements de cette recherche.

Bien entendu, un comité d'accompagnement, ainsi d'ailleurs qu'un groupe de travail élargi comprenant des experts des différentes disciplines concernées, sont institués dans le cadre de cette étude.

LE MEMBRE DU COLLÈGE,
CHARGÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET PERMANENTE DES CLASSES MOYENNES
ET DE L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES
MONSIEUR WILLEM DRAPS

Question n° 145 de M. Denis Grimberghs du 28 juin 2001.

Calcul des subventions pour les centres de jour et d'hébergement.

Monsieur le membre du Collège peut-il m'indiquer quelle est la dernière année civile pour laquelle les comptes définitifs des services agréés pour l'hébergement et la prise en charge des personnes handicapées ont été réalisés à ce jour ?

Par ailleurs, pour cette même année, le membre du Collège peut-il indiquer quelles sont les corrections qui ont dû être réalisées pour chacune des institutions concernées (en positif ou en négatif), et à quel moment cette opération a été réalisée budgétairement ?

Enfin, il semblerait que des comptes pourtant clôturés depuis un certain temps (on cite l'année 1994) seraient réouverts et ce en vue de récupérer des montants « indûment perçus » alors qu'auparavant approuvés par l'administration. Le membre du Collège peut-il me préciser ce qu'il en est ?

Réponse.

En réponse à ses questions, je communique à l'honorable membre les éléments suivants :

La dernière année civile, pour laquelle les calculs des soldes de subventions ont été effectués dans leur totalité pour les centres concernés, est l'année 1997.

Aujourd'hui, les calculs afférents à l'exercice 1998 sont pratiquement achevés.

Pour l'année 1997, les soldes débiteurs correspondaient à un montant global de 51.459.839 francs, vis-à-vis de 38 institutions. Les soldes créditeurs correspondaient à un montant global de 32.898.477 francs et concernaient 15 institutions.

Les corrections ont été effectuées sur les exercices budgétaires 1999 et 2000.

En vertu de l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 23 juillet 1996 relatif au contrôle administratif et budgétaire, la cellule de contrôle des subsides alloués aux institutions, instituée au sein des services du Collège de la Commission communautaire française par décision du 17 juillet 1997, est habilitée à réexaminer des dossiers de subventions après que les décomptes aient été approuvés par l'Administration.

Cette habilitation découle de la loi sur la comptabilité de l'Etat (cf. coordination du 17 juillet 1991).

Les contrôles ainsi opérés peuvent évidemment aboutir à des demandes de remboursement à l'égard des institutions, s'il s'avère que l'Administration avait commis une erreur dans les décomptes ou si des éléments neufs étaient intervenus entre-temps dans les dossiers en cause.

La cellule de contrôle examine donc des dossiers de subvention dont les calculs peuvent, en effet, avoir été clôturés.

Cet examen peut conduire à la demande de remboursement de montants payés indûment par l'Administration au cours des années non « prescrites » selon la loi concernée.

Question n° 146 de Mme Evelyne Huytebroeck du 11 juillet 2001.

Le poste budgétaire « Initiatives ».

Monsieur,

J'ai récemment été informée de votre décision de ne plus intervenir financièrement dans le cadre des « Initiatives » pour la rémunération de personnel à l'asbl « CREAHM - Bruxelles », pour cette année 2001.

Plus précisément, depuis plusieurs années, l'association recevait un montant inscrit au budget du S.B.F.P.H. dans le cadre des initiatives relatives à la prévention, à la promotion, à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées - III 8.03.00. Ce montant leur permettait de rémunérer le poste de direction du Centre.

Ces éléments m'amènent à vous poser les questions suivantes :

1. D'autres pistes sont-elles proposées au CREAHM - Bruxelles par votre Cabinet afin qu'il puisse maintenir ce poste sans que cela ne soit aux dépens du reste de leurs activités et/ou de leurs projets ?
2. Y a-t-il d'autres associations dans le cas ? et si oui, lesquelles ?
3. Pourriez-vous également me faire parvenir la ventilation du poste « Initiatives » pour l'année 2000 et si possible pour les six premiers mois de l'année 2001 (associations bénéficiaires et montant).

Je remercie le membre du Collège pour les réponses qu'il me fournira.

Réponse.

En réponse à ses questions, je communique à l'honorable membre les éléments suivants :

L'asbl « CREAHM » ne répond à aucun critère d'agrément lui permettant d'être prise en considération dans le cadre des institutions pour lesquelles des subventions sont prévues par le Décret du 4 mars 1999 relatif à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées. Je ne suis donc pas habilité à proposer à l'Association CREAHM d'autres sources de financement.

Il n'y a pas à ma connaissance, d'autre association dont la situation est comparable à celle de l'asbl « CREAHM ».

En annexe, je joins le relevé des « initiatives » menées pour l'année 2000. Les données pour le premier semestre 2001 n'étant pas encore disponibles.

Initiatives – arrêtés 2000

Apedaf	450.000
Arts et Culture	5.000
Association francophone d'aide aux handicapés mentaux (Afrahm)	100.000
Association Nationale pour l'Etude et le Traitement de la Paralyse Cérébrale (ANETPC)	1.238.866
Association socialiste de la personne handicapée	100.000
Autonomia	300.000
Centre Multimédia	100.000
CreaHm Bruxelles	1.100.000
CREE	300.000
Ecole de Cirque	500.000
Fondation Travail et Santé	49.572
GAMAH	450.000
Grandir Ensemble	14.000
Groupe de travail sur l'intégration professionnelle	104.600
Human Dolphin Institute Europe	500.000
IDJ	75.000
Organisation de la journée sur l'emploi des personnes handicapées le 12 décembre 2000	800.000
Kiwi Club	29.450
Luape	220.000
Œuvre Nationale des Aveugles	100.000
Opération 48.81.00	200.000
Orchestre graphique	362.494
Top-Info	250.000

Question n° 155 de M. Denis Grimberghs du 23 janvier 2001.

Solde du service à gestion séparée. – Personnes handicapées.

Je souhaiterais disposer du solde budgétaire du service à gestion séparée – personnes handicapées à la date du 31 décembre 2001. A la même date, pouvez-vous indiquer quelles sont les sommes dues par ce service à des tiers et dont le montant a été définitivement fixé ?

Réponse.

En réponse à sa question, je communique à l'honorable membre les éléments suivants :

Sous réserve des vérifications comptables en cours en vue de la reddition des comptes 2001, l'exécution du budget 2001 du service à gestion séparée présente à la date du 31 décembre 2001 un solde budgétaire annuel de – 10.935.278 BEF (– 271.078,5 e).

Comme l'indique le tableau ci-annexé, ce solde s'explique par l'addition des montants suivants : les dépenses non réalisées inscrites au budget 2001, le mali à l'exercice propre ainsi que la différence entre les recettes perçues et les recettes estimées.

Par ailleurs, l'encours global du service à gestion séparée, soit l'ensemble des sommes enregistrées dans le système interne d'engagement et non ordonnancées au 31 décembre 2001 représente un report de 422.409.541 BEF (10.471.259 e) au compte d'exécution de 2002.

Ce montant doit cependant être considéré avec les réserves suivantes :

- les montants engagés, notamment en prestations collectives, constituent des montants estimés;
- les services gestionnaires doivent encore vérifier le bien fondé du maintien de leurs encours respectifs et procéder le cas échéant à des désengagements;
- ces montants portent sur plusieurs années et seront liquidés selon un plan d'ordonnancement échelonné.

SERVICE BRUXELLOIS FRANCOPHONE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Sodes budgétaires

	Budget 1999	Budget 2000	Budget 2001
Résultat budgétaire à l'exercice propre (boni/mali)	0	67.375.861 BEF (1.670.203,9)	-62.490.000 BEF -1.549.086,6)
Dépenses non réalisées inscrites à l'exercice propre	40.208.219 BEF (996.735,7)	94.415.882 BEF (2.340.508,6)	72.381.942 BEF (1.794.301,5)
Recettes réalisées par rapport aux recettes budgétaires	-6.884.080 BEF (-170.651,9)	42.888.610 BEF (1.063.180,9)	-20.827.220 BEF (-516.293,3)
Solde budgétaire à l'exercice propre	33.324.139 BEF (826.083,8)	204.680.353 BEF (5.073.893,4)	-10.935.278 BEF (-271.078,5)
Solde budgétaire cumulé au 31 décembre	33.324.139 BEF (826.083,8)	238.004.492 BEF (5.899.977,2)	227.069.214 BEF (5.628.898,8)

P.S. : pour le budget 2001, les chiffres au 31 décembre sont donnés sous réserve des vérifications en cours en vue de la reddition des comptes.

**Question n° 160 de Mme Dominique Braeckman
du 16 mai 2002.**

Certains aspects de la politique des personnes handicapées.

Suite à la réunion de la commission des Affaires sociales où nous avons entendu le ministre compétent pour la politique des personnes handicapées évoquer les « dysfonctionnements » et « les manques de transparence », du Service bruxellois francophone des personnes handicapées et suite à la séance plénière du 19 avril, je souhaite compléter quelques informations relatives à la politique des personnes handicapées.

1. Le ministre nous a paru décidé à financer la réforme et la séparation entre centres de jour et centres d'hébergement sans bourse délier. Vous faites-vous toujours une religion de cette prise en charge partagée ? Evoquez-vous la possibilité de réfléchir à amender le décret et à renoncer à la systématisation de la prise en charge partagée tout en gardant la souplesse requise pour les exceptions ?
2. Par ailleurs, en ce qui concerne la participation des bénéficiaires, si on tend vers une participation forfaitaire, comment sera-t-elle établie ? Sera-t-il tenu compte de problèmes financiers qui peuvent rencontrer certaines personnes ou certaines familles ? Comment ?

3. En matière d'aide aux institutions, il est un sujet que je voudrais vous voir aborder, celui de la Loterie nationale : à combien se monte le fonds, qui le gère et quels sont les critères d'attribution ?

Réponse.

En réponse à sa question, je communique à l'honorable membre les éléments suivants :

1. La séparation entre centres de jour et d'hébergement, qui doivent faire l'objet d'agréments distincts, est prévue par le décret du 4 mars 1999 relatif à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Elle s'inscrit dans la philosophie générale dudit décret à laquelle je souscrit entièrement, à l'instar d'ailleurs de l'ensemble de mes collègues au sein du Collège de la Commission communautaire française.

Le 25 avril dernier, le Collège a adopté, sur ma proposition, un arrêté relatif à l'agrément et aux subventions des centres de jour et d'hébergement pour personnes handicapées. Pris en exécution du décret du 4 mars 1999, ce texte consacre la prise en charge partagée.

Afin d'éviter les dérapages budgétaires, étant donné que je serai contraint à travailler en 2003 avec une enveloppe équivalente à celle de 2002 hors indexation et accords du non-marchand, il est prévu que le Collège fixe une capacité agréée maximale pour les centres de jour et une capacité agréée maximale pour les centres d'hébergement.

2. L'arrêté du 25 avril 2002 introduit le principe d'une contribution financière mensuelle forfaitaire des personnes handicapées accueillies ou hébergées dans les centres.

Le montant forfaitaire réclamé est modulé selon divers paramètres, dont notamment l'âge de la personne, le droit aux allocations familiales, les frais de transport.

Des réductions sont accordées en fonction des absences, qu'elles soient prévues ou non dans la convention personnalisée conclue avec l'institution.

La personne handicapée, qui n'est pas en mesure de s'acquitter de sa contribution financière, peut introduire une demande d'obtention d'un tarif réduit, justifications à l'appui.

Dans ce cas, l'Administration fixe la contribution financière de la personne handicapée en tenant compte de ses revenus et de ses charges familiales réelles.

3. La Loterie Nationale informe les Ministres compétents du montant alloué globalement pour la Wallonie et pour la Commission communautaire française. Ce montant est réparti à raison de 77 % pour la Wallonie et 23 % pour la Cocof.

A ce montant doivent être ajoutés les soldes des années antérieures qui n'ont pu être distribués pour différentes raisons (dossiers incomplets ou présentés en retard).

La Loterie présente au membre du Collège chargé de la politique des personnes handicapées la liste des demandes introduites par les institutions bruxelloises. Les demandes de subventions relatives à des frais d'investissement sont proposées par la Loterie et acceptées par le membre du Collège.

Le solde restant est affecté à de frais de fonctionnement et est alloué par le membre du Collège aux institutions qui ont adressé au préalable leurs demandes à la Loterie Nationale.

En ce qui concerne les frais d'investissement, le membre du Collège est tenu de répartir le montant alloué à la Cocof en fonction des trois critères suivants établis par la Loterie : le type d'institution, la gravité des cas traités et le nombre de personnes handicapées prises en charge par l'institution.

LE MEMBRE DU COLLÈGE,
CHARGÉ DU BUDGET, DE L'ACTION SOCIALE
ET DE LA FAMILLE,
MONSIEUR ALAIN HUTCHINSON.

**Question n° 157 de Mme Caroline Persoons du
7 mars 2002 :**

Opération Eté Jeunes 2001.

Chaque année, la Commission communautaire française soutient des opérations destinées aux jeunes durant l'été.

L'honorable membre du Collège pourrait-il m'indiquer :

1. Pour les demandes introduites pour l'été 2001 : quelles étaient les associations demanderesse d'un subside (avec leur adresse) et le projet retenu ?
2. Pour les subsides octroyés pour 2001 : quelles ont été les associations bénéficiaires pour l'été 2001 (avec leur adresse), le projet effectivement retenu, le montant du subside octroyé ?

Je remercie le membre du Collège pour sa réponse.

Réponse.

J'ai le plaisir de faire parvenir à l'honorable membre, les informations relatives à sa question écrite en lui communiquant, en annexe, les documents suivants :

- liste des projets introduits ainsi que leur description;
- copie de l'Arrêté 2001/523 de la Commission communautaire française relatif à l'octroi de subventions pour l'opération Eté-jeunes 2001 contenant également les adresses des associations dont le projet a été retenu;
- liste reprenant les adresses des associations dont le projet n'a pas été retenu.

ARRETE DU COLLEGE DE LA COMMISSION
COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE
RELATIF A L'OCTROI DE SUBVENTIONS POUR
L'OPERATION ETE-JEUNES 2001

Le Membre du Collège,

Vu les articles 128 et 138 et 163 de la Constitution coordonnée par la loi du 17 février 1994;

Vu le décret du 15 décembre 2000 contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2001;

Vu l'inscription à l'allocation de base 22.20.33.04 d'un crédit de 90,8 millions destiné aux subventions aux associations en vue de l'intégration sociale des communautés locales et de leur cohabitation;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances, donné le 18 juin 2001;

Vu l'avis du Ministre du Budget, donné le

CONSIDERANT

la nécessité d'accorder des subventions dans le cadre de l'opération « Eté-Jeunes 2001 » pour couvrir la demande de projets centrés sur des quartiers défavorisés;

CONSIDERANT

La conformité de l'ensemble des projets retenus aux exigences et à la philosophie de la circulaire « Eté Jeunes 2001 »;

ARRETE

Article 1er

Le présent arrêté règle une matière visée à l'article 128 de la Constitution en vertu des articles 138 et 178 de la Constitution.

Art. 2

Il est octroyé des subventions pour des actions qui se déroulent entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2001 à divers partenariats dont la liste est reprise ci-dessous, pour un montant global de 12.296.000 francs dans le cadre de l'Opération Eté-jeunes :

N° dossier	ASBL	BEF	EURO
1	Amis des Renards asbl Rue des Renards 10 – 1000 Bruxelles 310-0888320-80	150.000	3.718,41
2	Animation Prévention Socio-Culturelle asbl Place Jean Vander Elst 29 – 1180 Bruxelles 068-2146398-09	150.000	3.718,41
3	A.S.E. Anneessens asbl Rue de Soignies 30/2 – 1000 Bruxelles 001?2901414-26	150.000	3.718,41
4	Association des Femmes angolaises de Belgique – Alegria asbl Rue Saint-Ghislain 34 – 1000 Bruxelles 068-2206447-15	195.000	4.833,93
5	Atelier des Petits pas asbl Rue de la Marne 12 – 1030 Bruxelles 635-3538301-83	94.000	2.330,20
6	Avicenne asbl Rue du Chimiste 31-33 – 1070 Bruxelles 068-2020152-57	200.000	4.957,87
7	Bouillon de Cultures asbl Rue Philomène 41 – 1030 Bruxelles 068-2009948-38	200.000	4.957,87
8	Cairn (Quartier Saint-Antoine) asbl Chaussée de Neerstalle 323 – 1190 Bruxelles 635-2523501-97	100.000	2.478,94
9	Cairn (Bempt) asbl Chaussée de Neerstalle 323 – 1190 Bruxelles 635-2523501-97	200.000	4.957,87
10	CEMO asbl Rue de Parme 86 – 1060 Bruxelles 068-2086973-45	200.000	4.957,87
11	Centre culturel d'Etterbeek, Espace Senghor asbl Chaussée de Wavre 366 – 1040 Bruxelles 068-0842690-78	200.000	4.957,87
12	Centre d'Entraide de Jette asbl Rue Henri Werrie 11 – 1090 Bruxelles 001-2431346-20	200.000	4.957,87
13	Centre de jeunes le « 88 » asbl Rue Haute 88 – 1000 Bruxelles 879-2561801-02	135.000	3.346,57
14	CFBI – Centre familial belgo-immigré asbl Rue de l'Eglise 59 – 1060 Bruxelles 310-1331400-64	200.000	4.957,87

15	CIFA Centre interculturel de Formation par l'Action asbl Rue de Moscou 30 – 1060 Bruxelles 001-1928161-71	200.000	4.957,87
16	Club des Jeunes Valmariens asbl Clos des Deux Tilleuls 2 – 1120 Bruxelles 000-1437493-50	200.000	4.957,87
17	Club des Petits Débrouillards asbl Avenue du Roi Albert 52 – 1120 Bruxelles 001-2965710-11	200.000	4.957,87
18	Colombier asbl Place Willems 12 – 1020 Bruxelles 001-2011664-57	198.000	4.908,30
19	Couleurs Jeunes asbl Rue du Prétoire 91 – 1070 Bruxelles 001-2643442-74	200.000	4.957,87
20	Douzerome asbl Rue de la Victoire 24 – 1060 Bruxelles 068-2141998-71	85.000	2.107,09
21	Ecole des jeunes de la R.U.S.G asbl Rue de Russie 41 – 1060 Bruxelles 068-2247438-72	200.000	4.957,87
22	Espace 66 asbl Chaussée d'Haecht 66 – 1210 Bruxelles 001-2329940-76	200.000	4.957,87
23	Esperluète asbl Chaussée d'Haecht 154 – 1030 Bruxelles 068-2310492-76	200.000	4.957,87
24	Etoile du Nord asbl Rue Saint-François 18 – 1210 Bruxelles 001-1921348-48	200.000	4.957,87
25	Fantômes en mouvement asbl Rue des Plantes 97 – 1210 Bruxelles 000-1193842-63	200.000	4.957,87
26	Fondation Espoir d'Afrique asbl BP06 – 1050 Bruxelles 068-2252844-46	200.000	4.957,87
27	Foyer culturel jettois asbl Bd De Smet de Naeyer 145 – 1090 Bruxelles 001-1434627-73	100.000	2.478,94
28	G.C.S. - Groupe Contact et Sensibilisation asbl Rue de Liedekerke 134 – 1210 Bruxelles 001-1735384-33	200.000	4.957,87
29	GES Laeken – Groupe d'Entraide Scolaire asbl Place Willems 10 – 1020 Bruxelles 001-2812261-16	199.000	4.933,09

30	Institut Kurde de Bruxelles asbl Rue Bonneels 16 – 1210 Bruxelles 426-3144071-85	200.000	4.957,87
31	Jeunesse à Bruxelles – Cité modèle asbl Rue Roger Van der Weyden 3 – 1000 Bruxelles 210-0509801-21	120.000	2.974,73
32	Jeunesse Maghrébine asbl Rue de Laeken 83 – 1000 Bruxelles 068-2092643-89	200.000	4.957,87
33	Juvecom asbl Bd de Smet De Neyer 389 – 1090 Bruxelles 068-2152064-49	200.000	4.957,87
34	L.E.S. Lutte contre l'Exclusion sociale asbl – Centre Métro – Rive Gauche Quai du Hainaut 29 – 1080 Bruxelles 001-2734790-48	200.000	4.957,87
35	L.E.S. Lutte contre l'Exclusion sociale asbl – Centre Métro – Le Moulin à jeux Quai du Hainaut 29 – 1080 Bruxelles 001-2734790-48	200.000	4.957,87
36	L.E.S. Lutte contre l'Exclusion sociale asbl – Canal Saint-Martin Quai du Hainaut 29 – 1080 Bruxelles 001-2734790-48	200.000	4.957,87
37	L.E.S. Lutte contre l'Exclusion sociale asbl – Ouest - Duchesse Quai du Hainaut 29 – 1080 Bruxelles 001-2734790-48	200.000	4.957,87
38	L.E.S. Lutte contre l'Exclusion sociale asbl – Maritime Quai du Hainaut 29 – 1080 Bruxelles 001-2734790-48	200.000	4.957,87
39	L.E.S. Lutte contre l'Exclusion sociale asbl – Karreveld Quai du Hainaut 29 – 1080 Bruxelles 001-2734790-48	200.000	4.957,87
40	L.E.S. Lutte contre l'Exclusion sociale asbl – Socio-sportif Quai du Hainaut 29 – 1080 Bruxelles 001-2734790-48	200.000	4.957,87
41	L.E.S. Lutte contre l'Exclusion sociale asbl – Cornimont Quai du Hainaut 29 – 1080 Bruxelles 001-2734790-48	200.000	4.957,87
42	Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente asbl Rue de Lengentier 1a – 1000 Bruxelles 068-2092425-65	120.000	2.974,73
43	Local asbl Rue du Danemark 77a – 1060 Bruxelles 068-2265991-01	150.000	3.718,41

44	Loisirs Jeunes Evere asbl (Quartier Germinal) Square Hoedemaeckers 10 – 1140 Bruxelles 068-2217191-89	160.000	3.966,31
45	Loisirs Jeunes Evere asbl (Picardie) Square Hoedemaeckers 10 – 1140 Bruxelles 068-2217191-89	160.000	3.966,31
46	Loisirs Jeunes Evere asbl (Destrier) Square Hoedemaeckers 10 – 1140 Bruxelles 068-2217191-89	160.000	3.966,31
47	Maison de quartier d'Helmet – Rat le Brol asbl Square Riga 39 – 1030 Bruxelles 879-2829101-67	200.000	4.957,87
48	Maison de Quartier Saint-Antoine asbl Rue de Fierland 2 – 1190 Bruxelles 635-2524001-15	150.000	3.718,41
49	Maison des Enfants d'Anderlecht – Club Unesco asbl Rue Van Lint 18 – 1070 Bruxelles 068-0767500-63	200.000	4.957,87
50	Maison des Jeunes de Forest asbl Avenue Wielemans-Ceuppens 7 – 1190 Bruxelles 004-2503178-09	200.000	4.957,87
51	Maison des Jeunes N.O.H. asbl Rue de Beysegheim 131 – 1120 Bruxelles 068-0627460-91	200.000	4.957,87
52	Maison en Couleurs asbl Rue des Herkoliers 131 – 1120 Bruxelles 001-0915860-62	200.000	4.957,87
53	Maître Mot asbl Chaussée de Wavre 282 – 1050 Bruxelles 068-2236195-81	150.000	3.718,41
54	Mini-anneessens asbl Rue d'Anderlecht 66 – 1000 Bruxelles 001-2637048-82	200.000	4.957,87
55	MRAX asbl Rue de la Poste 37 – 1210 Bruxelles 001-2329854-87	200.000	4.957,37
56	Multisports asbl Rue Verte 50 – 1210 Bruxelles 068-2267481-36	200.000	4.957,87
57	NEKO asbl Rue Raphaël 28 – 1070 Bruxelles 068-2129559-48	200.000	4.957,87
58	Notre Coin de Quartier asbl Rue Bonnevie 40 – 1080 Bruxelles 001-0833887-54	200.000	4.957,87

59	Partenariat Marconi asbl Rue Marconi 85 – 1190 Forest 001-2831293-36	100.000	2.478,94
60	Rescousse asbl Rue d'Edimbourg 10 – 1050 Bruxelles 755-1447514-36	150.000	3.718,41
61	Réussir asbl Rue Chome Wyns 5 – 1070 Bruxelles 068-2129550-39	200.000	4.957,87
62	Ruelle asbl Rue Saint-Alphonse 20 – 1210 Bruxelles 310-0667945-89	200.000	4.957,87
63	Samarcande asbl Rue Philippe Baucq 34-36 – 1040 Bruxelles 210-0862541-69	200.000	4.957,87
64	Sémaphore asbl Quai de Bistebroek – 1070 Bruxelles 068-224479-05	200.000	4.957,87
65	Swinnen Joseph asbl Rue du Pont de l'Avenue 35 – 1000 Bruxelles 001-1612776-33	200.000	4.957,87
66	TCC Accueil asbl Rue Sergent De Bruyne 18 – 1070 Bruxelles 439-7120191-96	200.000	4.957,87
67	Une maison en Plus asbl Bd de l'Armée Britannique 27 – 1190 Forest 001-1422555-29	200.000	4.957,87
68	Watermael-Boitsfort en plein air asbl Place Antoine Gilson 1 – 1170 Bruxelles 068-0784640-34	120.000	2.974,73

Art. 3

Les subventions sont à imputer à l'allocation de base 22.20.33.04 du budget 2001 de la Commission communautaire française.

Une première tranche de 80 % est liquidée à titre d'avance, sur base d'une déclaration de créance.

Le solde de 20 % est liquidé après réception et approbation des pièces justificatives, sur base d'une deuxième déclaration de créance et d'un rapport d'évaluation.

Art. 4

Pour justifier l'utilisation de la subvention, le promoteur de l'asbl bénéficiaire doit introduire les documents justificatifs relatifs à la subvention globale du projet défini à l'article 2, à savoir : le compte de recettes et dépenses des activités subsidiées ainsi que les copies des pièces justificatives des dépenses (factures acquittées ou accompagnées de preuves de paiement, tickets divers et dont l'objet sera spécifié, notes d'honoraires, contrats d'étudiants, fiches de rémunération, déclaration ONSS, ...) se rapportant à l'activité définie à l'article 2.

La sous-traitance des activités avec d'autres associations que celles prévues dans le questionnaire de demande de subvention n'est pas autorisée. Les factures entre partenaires d'un même projet ne sont pas prises en compte pour justifier l'utilisation de la subvention.

Liste des pièces justificatives éligibles

Ce sont les copies de pièces justificatives qui sont introduites à la Commission Communautaire française. Les originaux sont toujours conservés à l'association.

Frais éligibles	Pièces éligibles	Compléments
<i>Locations</i>		
Locations ponctuelles	facture-convention	Preuves de paiements
Charges ponctuelles (gaz, élec.,...)	facture	
Assurances ponctuelles	avis de paiement	Preuves de paiements
Petit entretien	Factures	
<i>Promotion publication</i>		
Frais de réalisation	Factures	Preuves de paiements et contrat si existe
Frais d'impression	Factures	Preuves de paiements et contrat si existe
Frais de distribution	Factures	Preuves de paiements et contrat si existe
<i>Frais administratifs</i>		
Petit matériel	facture, tickets (mentionner le libellé)	
Matériel spécifique	Facture	
Fournitures documentation	facture, tickets (mentionner le libellé)	
Téléphone, fax juillet et août	Facture	
Poste	Récépissé	
Photocopies	tickets (mentionner le libellé)	
Frais de gestion	Facture	Preuves de paiements
Assurances	avis de paiement	Preuves de paiement
<i>Frais de déplacement</i>		
Location (camionnette, minibus,...)	Factures	
Carburant (camionnette, minibus,...)	Factures, tickets (mentionné le libellé)	
Assurance, taxes (voitures appartenant à l'asbl)	Avis de paiement, extrait de rôle	Preuves de paiements
Transport public	tickets (mentionner le libellé)	
Transport privé (véhicule personnel)	tableau de forfait KM	Preuves de paiements
<i>Sous-traitance, honoraires etc.</i>		
Honoraires	note ou factures	Preuves de Paiements, 325.50, convention
Vacataires	note ou factures	Preuves de paiements, 325.50, convention
<i>Frais de Personnel (pas de permanent)</i>		
1. avec secrétariat social		
Rémunération	comptes individuels, fiche	
Assurance légale	avis de paiement	

Assurance extralégale	avis de paiement	
2. sans secrétariat social		
Rémunération	fiches	Preuves de paiements
Assurance légale	avis de paiement	Preuves de paiements
Assurance extralégale	avis de paiement	Preuves de paiements

Remarque : une preuve de paiement est un extrait de compte, un reçu, une facture acquittée.

Les pièces justificatives ne pourront concerner que des dépenses effectuées au cours de la période du 1^{er} juillet au 31 août 2001.

La facture originale des biens acquis avec la présente subvention et dont la valeur d'achat dépasse le montant de 20.000 francs belges (vingt mille francs belges) – 495,79 euros (quatre cent nonante-cinq euros septante-neuf cents) sera annotée d'une mention « Cocof » et sera paraphée par le responsable des comptes de l'association. Lorsqu'une pièce justificative est subventionnée par plusieurs pouvoirs subsidiaires, le cachet de ventilation est utilisé et remplacé par la mention « Cocof ».

Les pièces justificatives devront être répertoriées par l'association dans un tableau récapitulatif qui, par nature de dépenses, reprendra le numéro d'imputation dans le facturier, le nom du fournisseur ou du prestataire, le numéro du document, le montant. Outre un total général, le tableau indiquera également un total par rubrique de dépenses.

Si, après contrôle des pièces justificatives, le montant que représente les justificatifs acceptés est inférieur au montant octroyé, la subvention ne sera liquidée qu'à due concurrence des justificatifs acceptés.

Ces documents sont transmis à l'Administration de la Commission communautaire française en double exemplaire au plus tard le 31 octobre 2001, en même temps que le rapport d'évaluation de l'action menée au cours des mois de juillet et août de l'année.

Art. 5

Les associations suivantes sont écartées car elles ne correspondent pas aux critères établis dans la circulaire de l'opération « Eté-jeunes » 2001 :

- les projets qui ne bénéficient pas d'une subvention en Insertion Sociale ou en Programme Cohabitation (« Cité Culture », « Maison des jeunes Le Baza », « Maison d'entraide pour le développement social », « Télé-service jeunes », « Travail de rue à Schaerbeek »).
- les projets présentant un nombre minime de jeunes (« Loisirs jeunes Evere IZH » 10 jeunes)
- Les asbl qui représentent plusieurs projets mais qui n'ont pas pour autant plusieurs sièges d'activités (« jeunesse à Bruxelles » pour le quartier Querelle et « jeunesse à Bruxelles » pour le quartier Nord).

Fait à Bruxelles, le 28 juin 2001.

Pour le Collège,

Président du Collège, chargé de la Cohabitation des communautés locales,

Eric TOMAS

Membre du Collège, chargé du budget

Alain HUTCHINSON

Projets Eté-jeunes 2001

N° de projet	Association coordinatrice	Activités prévues
ANDERLECHT IS 7 Avicenne nbre de jeunes 24	demandé demandé 200.000 proposé 200.000	1.407.200 proposé 1.400.000 Objectif Insert'Art Découverte par le biais de la photo de l'environnement social et culturel des jeunes et du regard qu'ils portent sur cet environnement. Initiation photo (prise de vues et développement), sorties-photos axées sur des sujets de l'environnement culturel, social, urbain, économique et exposition au terme de l'initiation. Préparation deuxième session du 2318 au 31/8.
IS 14 Couleurs Jeunes ASBL nbre de jeunes 32	demandé 200.000 proposé 200.000	A la découverte de notre patrimoine naturel et scientifique Science – sport - nature Tournoi de mini-foot et de basket, excursions (Diest, St-Nicolas, Futuroscope, Parc d'aventure scientifique, séjour sciences-sport et nature de 5 jours à Bouillon,...
IS 32Neko asbl nbre de jeunes 66	demandé 200.000 proposé 200.000	Eté-jeunes 2001 Pour juillet et août un jour un horizon Pour août: je partage Actions de découvertes du pays, activités de type aventure (descente en rappel, kayak), de ses régions et élargir l'horizon de tous les jours. Découvrir ses propres possibilités, vivre entre copains, ...Le programme d'activités est en stade de finition. Camp de vacances dans les Ardennes à Bohan sur Semois.
IS 33 Maison des enfants d'Anderlecht-Club UNESCO nbre de jeunes 40 200.000	demandé demandé 200.000 proposé 200.000	Cureghem prend ses quartiers d'été Lutter contre l'exclusion dans une logique de prévention. Favoriser le développement des capacités sociales et d'expression des jeunes. Inciter les jeunes à prendre en charge leurs temps de loisir. Créer une dynamique culturelle et sociale... Camp sportif avec VTT à la ferme de VIRTON. Activités socio-sportives (minifoot, tennis de table, badminton,...) Expéditions sportives d'un jour au Bois des rêves, à Diest, à Hofstade. Expéditions « récréatives » dans une optique d'insertion sociale à Malines. St Nicolas, Averbode, Blankenberghe. Ateliers ludothèque, photo, danse, informatique Découverte des espaces verts à Bruxelles et environs. Remise à niveau et rattrapage scolaire.
IS 62 RéussirASBL nbre de jeunes 52	demandé 207.200 Proposé 200.000	Partage socio-sportif pour les plus démunis Partage de l'espace, des jeux et respect de l'environnement de jeu, des autres Aires de jeux, terrains de foot, matériel pour dito. Action foot Cureghem organisera un entraînement mieux ciblé pour ceux qui auraient démontré des qualités intérieures saines.
IS 65 Semaphore asbl nbre de jeunes 17	demandé 200.000 proposé 200.000	Vacances au fil de l'eau Découverte des voies navigables, des bateaux et sports nautiques dans le sud du pays. Voyage à bord de la péniche Jean Bart dans les ardennes belges. Pratique de sports nautiques, cyclotourisme et découverte des régions du sud de la Belgique...
IS 67 TCC Accueil ASBL nbre de jeunes : 36	demandé 200.000 proposé 200.000	S'impliquer autrement Démarche d'autonomisation face à la gestion collective par les loisirs Excursions, 3 résidentiels dans les ardennes, à Spa et à la mer. Stage henné pour filles. Fête de clôture.

BRUXELLES		demandé	3.283.888	proposé	2.467.000
IS 2 Club des petits débrouillards					
nbre de jeunes :	105	demandé	200.000	proposé	200.000
<p>Nature, sports, sciences ... en s'amusant Apprendre aux enfants de 9 à 13 ans à ouvrir les yeux sur le monde qui les entoure à gérer leur bien-être. Des enfants issus de divers milieux socio-culturels apprennent à vivre ensemble. Petits débrouillards : deux camps en internats (Borzée et Netinne) où les enfants réaliseront des activités de découverte de la nature, de découverte scientifique et des grands jeux. Un camp « découverte de la nature » sera organisé à Borzée du 16 au 20 juillet. Un autre camp « découverte de la nature, des sciences,... » sera à Netinne du 6 au 11 août. Antenne NOH : 2 semaines sportives à raison de 4 après-midi par semaine, 1 semaine nature (Zwin, embellissement du quartier, réalisation d'un stand pour la fête de clôture, Planckendael), 1 semaine musicale (musée des instruments, découverte de la musique au club des petits débrouillards, Djembe), 1 semaine créative (album souvenirs Eté-Jeunes, bricolage), 15 jours de rattrapage pour le secondaire et la fête de clôture.</p>					
IS 3 Amis des Renards ASBL					
nbre de jeunes :	29	demandé	200.000	proposé	150.000
<p>Théâtre - vidéo : outil de communication - Eté jeunes 2001 Réalisation d'un film avec les jeunes et les enfants durant le camp (expression de messages ou d'idées leur tenant à cœur). 4 jours d'ateliers théâtre et vidéo pour préparer les jeunes à la réalisation du projet théâtre-vidéo et cela avant le camp de 9 jours dans les Ardennes.</p>					
Modération 13 jours - 29 jeunes					
IS 4 Ase annessens asbl					
nbre de jeunes :	36	demandé	200.000	proposé	150.000
<p>Epanouissement et éducation des jeunes par le sport et la découverte Camp multisport dans les ardennes Camp où seront proposés une initiation au foot, au basket, au volley, des activités VTT, kayak, natation, découverte de la nature et de la région, des activités ludiques et de loisirs.</p>					
Modération car 10 jours - 36 jeunes.					
IS 5 Association des femmes angolaises de Belgique « ALEGRIA »					
nbre de jeunes :	50	demandé	200.000	proposé	196.000
<p>Les grandes vacances d'été 2001 Vivre ensemble Trouver les jeunes qui vont participer aux activités (50 jeunes), trouver 5 animateurs et deux assistants expérimentés, réussir à réaliser toutes les activités programmées... A part cela, un programme a été réalisé avec des jeunes. Il s'agit d'excursions à la mer, de natation, de sorties cinéma, de visualisation de vidéos sur la jeunesse, de visites (jardin japonais à Hasselt et maison des sciences à Liège), de VTT au bois, de mini-foot et de volley.</p>					
Limitation des frais de secrétariat à 5 %.					
IS 17 Cité Culture					
nbre de jeunes :	28	demandé	200.000	proposé	0
<p>Expressions modèles Développement des aptitudes artistiques et sportives Cité Culture n'est pas subventionné en IS ou en PC. A vérifier si'ils dépendent du service jeunesse??? Quartier cité modèle. Camp d'une semaine et activités sportives (capoera, volley, ...) et artistiques (théâtre, peinture) durant les 3 semaines. Continuité d'un travail effectué pendant l'année. Présentation du spectacle lors de la fête de quartier prévue en septembre.</p>					
Irrecevable car pas de subvention IS ou PC. Le promoteur a retiré son projet.					
IS 18 Club des Jeunes Valmariens					
nbre de jeunes :	40	demandé	200.000	proposé	200.000
<p>Action communautaire « adolescents 12-18 du Val Marie » Renforcement de la vie de groupe à travers une expérience de camp, renforcement de l'identité du groupe, renforcement du sentiment d'appartenance des jeunes au club des jeunes valmariens. Camp de vacances pendant 10 jours pour 20 jeunes. Activités sur le site du Val Marie : VTT, piscine, course d'orientation, marche de nuit, excursion à Mariembourg, kayaks, tournoi de basket, visite au musée de la BD... Rattrapage scolaire à partir du 20/8.</p>					

IS 25 Jeunesse à Bruxelles asbl nbre de jeunes 46	demandé 200.000 proposé 0	L'expression dans tous ses états L'expression corporelle, verbale et artistique Incitation à l'expression, Gestion/canalisation des émotions et énergies. Prestidigitation, création de décors, préparation d'un spectacle, cirque, détente à la mer, foot et volley, cinéma, musée du cirque, reportage sur le quartier et exposition. Pas de siège d'activités décentralisé donc l'asbl a du choisir un projet, celui de la cité modèle.
IS 26 Jeunesse à Bruxelles asbl nbre de jeunes: 40	demandé 200.000 proposé 120.000	Cité en vie, si t'as envie Refaire vivre la cité et y insérer les jeunes Projet à la cité modèle. Reportage sur le projet, préparation d'un spectacle via un atelier, grand jeu sur le tri et le recyclage, réflexion sur "comment je perçois mon quartier", jeu sur les démarches à suivre pour rentrer dans la vie active, excursions au Sea Life, balades en forêt en VTT, journée omnisports, sortie bowling, musée de la photo.
Les dépenses s'élèvent à 120.000 malgré une demande de 200.000! De plus, 11 jours, 40 jeunes.		
IS 27 Jeunesse à Bruxelles asbl nbre de jeunes: 60	demandé 185.000 proposé 0	Le Nord en vert Respect de l'espace public en qualité de citoyen actif Quartier Nord de Bruxelles ville. Quartier Petit Château. Visite de Bruxelles Propreté, créations artistiques, expositions, jeu de l'oie sur ce thème, excursion, visite de la maison du futur à Vilvoorde
Pas de siège d'activités décentralisé donc l'asbl a du choisir un projet, celui de la cité modèle.		
IS 28 Jeunesse Maghrébine nbre de jeunes- 160	demandé 200.000 proposé 200.000	Décloisonner la ville Cohabitation-loisirs-scolarité Rattrapage scolaire, camps découverte Chevetogne pour les filles, camp mer du nord pour les garçons, mini-foot, atelier graffiti/graphisme et création, sensibilisation au travail à la ferme
IS30 Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente nbre de jeunes: 20	demandé 197.300 proposé 120.000	Ecris ta propre lettre vidéo et invente ton jeu de société Partir à la rencontre de soi et de l'autre autrement. Définir ses règles personnelles pour pouvoir jouer ensemble. Réalisation d'une lettre vidéo de 3 minutes pour chaque enfant (découverte du langage cinématographique par le jeu, applications des connaissances). Réalisation pour chaque enfant d'un grand jeu de société en bois et organisation de jeux collectifs Jeux sportifs. Spectacle-démonstration pour clôturer. L'école La Farandole prête les locaux.
Modération 20 jeunes - 10 jours.		
IS 36 Maison des jeunes N.O.H. nbre de jeunes 27	demandé 200.000 proposé 200.000	La Belgique dans tous ses états Renforcement de la citoyenneté par la valorisation des richesses patrimoniales. Faire découvrir de manière active et participative diverses expériences aux jeunes. Camp découverte, tournoi mini-foot, découvertes en Belgique, fête de clôture.
IS 40 Mini-Anneessens nbre de jeunes 50	demandé 200.000 proposé 200.000	A la rencontre des autres L'ouverture aux autres : à travers des activités sportives, éducatives et culturelles, organiser des rencontres entre jeunes de différents quartiers. Internet et informatique, rattrapage scolaire, camp pour les filles, tournoi de football, sorties culturelles enfants et jeunes.
IS 52 Centre de Jeunes « Le 88 » nbre de jeunes:	demandé 136.000	L'apprentissage sous toutes ses coutures L'apprentissage, l'initiation, la responsabilisation, aider à devenir, la démarche participative.

75	proposé 136.000	1. Stage informatique 2. Stage multisport (judo, volley, base-ball) 3. Quinzaine de rattrapage scolaire
Minimum de jours mais 75 jeunes et la demande est raisonnable : 135.000.		
IS 54 Colombier nbre de jeunes: 70	demandé 198.820 proposé 198.000	Courtoisie à Laeken? Total respect! Développement et revitalisation de quartier Laeken-centre Activités sportives : descente de J'Amblève en kayak, quads, vélos sur rails, parcours santé à Durbuy. Activités socio-éducatives: musée de Tervueren, zoo, atelier bricolage. Egalement un camp avec des jeunes, des enfants et des parents.
IS 55 GES Laeken - Groupe d'Entraide Scolaire de Laeken nbre de jeunes 140	demandé proposé 199.000	Courtoisie à Laeken ou Laeken Total Respect Connaissance du quartier par des activités découvertes et l'élaboration d'un outil pédagogique de découverte de Laeken-centre. Respect de l'environnement. Activités sportives: stage sportif (jeux olympiques, bois des rêves, escalade, mer) Activités socio-éducatives : stage nature (excursions Ardennes et mer, préservation forêt et littoral...). stage artistique (théâtre et conte, visite d'un artisan), stage découverte (atomium, jeux de piste Laeken, musée des enfants, planétarium). Laeken découverte promenade -visite guidée du quartier dans l'esprit d'un parcours citoyens. Aide sociale.
IS 66 Swinnen Joseph nbre de jeunes 24	demandé 200.000 proposé 200.000	Ensemble, nous partons à la découverte de ... Apprendre ensemble tout en s'amusant 6 semaines d'activités variées (sport, culture, loisirs, ateliers créatifs) dont une semaine de camp. Un thème par semaine à choisir : à la découverte des sciences, du monde marin, de l'autre, du corps, de Tilff et de ses environs, de la musique, du plaisir de vivre.
IS 68 Télé-service Jeunes nbre de jeunes	demandé 167.900 proposé 0	Découverte et respect de la nature Camps, animations de quartier, rattrapage scolaire
Irrecevable car pas subventionné en IS ou PC		
ETTERBEEK	demandé	450.000 proposé 400.000
IS 9 centre culturel d'Etterbeek, espace Senghor nbre de jeunes 20	demandé 200.000 proposé 200.000	Eté-jeunes Rolin - Bonnelles Epanouissement du jeune et de son rapport à l'autre à travers des activités ludiques, d'expression, de créativité Enfants habitant les logements sociaux. Jeux collectifs dans divers parcs bruxellois, visites, excursions hors Bruxelles (Beersel, Plankendaël), spectacle de rue, VTT, planétarium, visite d'une chocolaterie... séjour de 4 jours en auberge de jeunesse à la mer et autre séjour de 4 jours à Dinant. De plus, une fois par semaine natation. Programme détaillé et accord de partenariat signé.
IS 64 Samarcande ou l'Ecole de l'Aventure nbre de jeunes 150	demandé 260.000 propose 200.000	L'eau-rizon Thématique de l'eau tant au niveau artistique et pictural qu'au niveau sportif et culturel Activités artistiques et culturelles, sports et camps pour filles ou pour garçons (3 périodes). 3 jours de clôture mixte.

EVERE	demandé	800.000	proposé	480.000	
IS 43 Loisirs Jeunes Evere					Non au vandalisme
	nbre de	demandé			Prise de conscience d'un acte de vandalisme et les conséquences. Faire prendre
	jeunes:	200.000			conscience aux jeunes que le monde ne se résume pas à un quartier. Faire naître une
	60	proposé			conscience individuelle et collective quant aux respects des biens d'autrui.
		180.000			Sensibiliser les jeunes de l'importance de leur rôle dans la participation au respect de
					Quartier Germinal. Débats : qu'est-ce que le vandalisme ? Comment en prévoir
					moins ? Quelles sortes ? Quelle différence tags et graffiti ? Visite du quartier afin
					de noter les actes de vandalisme, visite d'un village en Wallonie, vidéo sur le van-
					dalisme, journée graffiti, visite d'un centre de prévention contre le vandalisme, visite
					de la police, journée d'écriture pour la rédaction du « livre du vandlisme »
					Modération car demande globale
					de l'asbl fort importante.
IS 44 Loisirs Jeunes Evere					Moi et l'autre, ici en ville ou ailleurs
	nbre de	demandé			Sensibiliser les jeunes aux responsabilités pour assurer le bien-être du groupe, res-
	jeunes	200.000			pect de l'environnement par le biais d'un camp de 5 jours dans les
	10	proposé			Hautes-Fagnes.
	0				Quartier IZH. Kayak, VTT, parcours corde entre les rivières, escalade, squash, jeux
					de piste, jeux de nuit, théâtre, musique, expression corporelle.
					Refusé car seulement 10 jeunes.
IS 45 Loisirs Jeunes Evere					Sports des villes et sports des champs.
	nbre de	demandé			Pratiquer différents sports et comparer ceux réalisables chez nous à Bruxelles ou
	jeunes	200.000			dans d'autres régions.
	40	proposé			Picardie. Kayak, équitation, natation, sports en salle, randonnées, jeux de nuit, par
		160.000			cours santé, découverte nature, escalade, Camp de 5 jours.
					Modération car demande globale
					de l'asbl fort importante.
IS 46 Loisirs Jeunes Evere					Problématique de l'extrême droite, du racisme, de la multiculturalité
	nbre de	demandé			Le racisme et la xénophobie
	jeunes :	200.000			Quartier Destrier.
	30	proposé			Atelier théâtre, projection de film et débat, visite du musée d'Afrique, atelier cuisine,
		160.000			bricolage, sport, découverte de toutes les écritures, défilé avec les vêtements de tous
					les pays, visite de Breendonck et du musée à Malines.
					Modération car demande de l'asbl
					fort importante.
FOREST	demandé	1.050.500	proposé	950.000	
IS 10 CAIRN asbl					Santé, notre projet pour la vie
	nbre de	demandé			Respect du corps et de l'environnement. Faire prendre conscience aux jeunes de
	jeunes :	150.000			l'importance du capital santé et de la nécessité d'une activité sportive.
	50	proposé			1 ^{er} projet du Cairn dont le quartier concerné est le quartier St-Antoine-Camp pour
		100.000			25 garçons de 12 à 16 ans, semaine sportive pour 25 jeunes (mixte et une semaine
					éducative pour 25 jeunes également (mixte)
					Modération à 100.000 car ce projet
					ne réalise à la maison de Quartier
					St-Antoine qui est déjà repris en tant que tel.
IS 11 CAIRN asbl					Qui suis-je
	nbre de	demandé			Thème de l'identité en tant que porte d'entrée multiple à la compréhension de sa
	jeunes :	200.000			propre histoire et de sa place dans son environnement vital (ville, quartier, rue).
	84	proposé			portraits de jeunes vivants dans le quartier et relatants leurs histoires.
		200.000			2ème projet du Cairn - quartier concerné: Bemt.
					Création collective de théâtre et création d'un écrit collectif sur le thème de l'identité.
					A la fin de l'opération, une rencontre avec les parents et avec les jeunes du quartier
					est programmée pour visualiser la réalisation théâtrale en public. Une brochure re-
					prenant les textes-portraits sera éditée.
					Animations récréatives pour les juniors (12-15 ans et les petits 8-12 ans).
					Camp de 5 jours pour les 16-18 ans et les 18-22 ans.

<p>IS 35 Maison des Jeunes de Forest nbre de jeunes : 70</p>	<p>demandé 200.000 proposé 200.000</p>	<p>Eté-jeunes 2001 j'y suis « Séjours-rencontres » pour éviter les comportements de purs « consommateurs », implication des jeunes, ouverture aux autres, découverte d'autres réalités, éducation à la citoyenneté active et participative Tournoi minifoot, basket, séjour -rencontre, excursions-découverte (Villers-la-ville, citadelle de Namur, Bouillon...), atelier multimédia « Forest, mon quartier, ma découverte », fête de clôture.</p>
<p>IS 38 Maison de Quartier Saint-Antoine asbl nbre de jeunes: 36</p>	<p>demandé 200.000 proposé 160.000</p>	<p>De la nature dans la ville Comment profiter des vacances pour améliorer le cadre de vie en amenant un peu de nature dans le quartier et en tissant des liens entre les différentes couches de la population d'un quartier. Sensibiliser les jeunes à l'environnement. Jardinage, ateliers artistiques, excursions liées à l'environnement (Paradisio, mer, Plankendael...), jeux de groupe, exposition du travail réalisé pendant les vacances...</p>
<p>Modération 35 jeunes - 14 jours. De plus, le Cairn a également un projet dans ces locaux.</p>		
<p>IS 47 Une Maison en Plus asbl nbre de jeunes 28</p>	<p>demandé 200.000 proposé 200.000</p>	<p>2001, l'odyssée du quartier des primeurs Le bien-être de l'enfant, faciliter le passage à l'adolescence, sortir du quartier, élargir son champ de vue... 1ère semaine : Péripéties au pays des animaux et ateliers Cultures et Santé (l'alimentation et son origine : fabrication du lait et du pain...) 2ème semaine : « au fil l'eau » : musée de l'eau et de la source, visite du canal de Willebroek et 1 journée train-vélo 3ème semaine : film d'animation pour ados « 200 », « Odyssée dans le quartier des primeurs » - ateliers divers sur le quartier. 4ème semaine : exploration vers d'autres horizons 5ème semaine : 1 camp d'une semaine avec enfants et ados - thème de la nature et du vivre ensemble, petits et grands</p>
<p>IS 51 Partenariat Marconi nbre de jeunes : 20</p>	<p>demandé 100.500 proposé 100.000</p>	<p>Des enfants dans la ville La ville, thème abordé depuis octobre 2000 1 semaine pour les grands à Bxl : jeu de ville sur la thématique des transports en commun, visites d'autres villes de Belgique (Dinant, Namur, Bruges, Anvers) tout en aérant la semaine de moments plus axés sur le sport (escalade, badminton, vélo, kayak). 1 semaine de camp à Papignies dans le Hainaut pour petits et grands : ateliers artistiques, randonnées en vélo, jeux collectifs, visites, nécessités du quotidien (repas, hygiène, sommeil). Transmission des plus grands vers les plus jeunes.</p>
<p>IXELLES</p>	<p>demandé</p>	<p>600.000 proposé 500.000</p>
<p>IS 50 Maître Mot nbre de Jeunes : 46</p>	<p>demandé 200.000 proposé 160.000</p>	<p>Lire et délire foot Lier l'envie de s'exprimer au travers d'un sport au plaisir de la lecture. Plusieurs quartiers (Ixelles, Cureghem, Marolles, Laeken...) Camp de 12 jours où les jeunes pratiqueront une discipline sportive qui allie l'apprentissage des règles, du respect, de la vie en groupe mais aussi de découvrir le plaisir de la lecture et du débat à travers la BD et des livres à thème pour ados. En plus, animations ludiques et découverte de la région.</p>
<p>Modération 12 jours - 45 jeunes</p>		
<p>IS 58 Fondation Espoir d'Afrique nbre de jeunes 36</p>	<p>demandé 200.000 proposé 200.000</p>	<p>A la découverte de mon voisin, de mon quartier et de ma terre d'accueil Insertion dans la collectivité par la découverte et l'apprentissage de la cohabitation 7 jours de camping à Silly avec ateliers créatifs d'expression orale et culturelle, de prise de vue, et de vidéo sur le thème « mon quartier et mon voisin c'est mon environnement ». Campagne de visite découverte sur les 19 communes de BXL, en collaboration avec les maisons communales ou des échevins de la jeunesse. Un historique de la commune et son contexte dans la région sont prévus. Une journée d'exposition pour présenter les travaux.</p>
<p>FEDA n'est plus repris en PIC depuis 2000 mais est recevable puisque subventionné en 1999.</p>		

IS 61 RESCOUSSE					Initiation à l'informatique, apprentissage sur les techniques vidéos et journalistiques
nbre de	demandé				L'égalité des chances
jeunes :	200.000				Initiation à internet, apprentissage des techniques vidéos et journaliste d'une semaine
25	proposé				visant la rédaction d'articles pour la revue « allo matongé »
	150.000				
Modération 25 jeunes – 16 jours et limitation des frais administratifs à 10.000 F.					
JETTE	demandé	300.000	proposé	300.000	
IS 13 Centre d'entraide de Jette					L'été à Jette
nbre de	demandé				La nature et la vie animale – La créativité
jeunes :	200.000				
275	proposé				Excursions, ateliers créatifs, randonnées, sports, camp de 4 jours, stage de musique et vidéo, jeux et fête.
	200.000				Thème de la nature et la vie pour les 6-12 ans. Pour les ados: la créativité.
IS 21 Foyer culturel jettois					Jusqu'aux sommets
nbre de	demandé				Initiation à l'escalade par un groupe d'adolescents de 14 à 17 ans et fréquentant un
jeunes :	100.000				mouvement de jeunesse membre du foyer culturel jettois
16	proposé				10 séances d'escalade en salle et expérience à l'extérieur par le biais d'un week-end
	100.000				« escalade aventure » dans les ardennes (organisation collective du w.e. avec trekking, bivouac, constructions en bois, notions de géologie...)
KOEKELBERG	demandé	200.000	proposé	200.000	
IS 48 Maison en Couleurs					Eté-jeunes 2001
nbre de	demandé				La découverte de la nature et élaboration d'un journal de bord en utilisant de nouvelles
jeunes :	200.000				techniques artistiques (peinture, dessin, photo, écriture...).
145	proposé				Le programme des 10-15 ans sera détaillé en juin car mise sur pied avec les jeunes.
	200.000				En tout cas, 1 semaine de remédiation pour les 6-16 ans.
					pour les 6-9 ans: rollers, natation, Zwin, animation par Bxl Propreté, musée des enfants, musée des instruments de musique, ateliers créatifs, jeu de piste à Namur, Chevetogne, vélo,...
MOLENBEEK	demandé	2.000.000	proposé	1.800.000	
IS 29 L.E.S - LUTTE CONTRE					Eté-jeunes à Molenbeek - maison de quartier Rive Gauche
L'EXCLUSION SOCIALE					Découverte de soi, des autres, de son environnement. Renforcer par l'activité
Administration					(ludiques, sportives, culturelles, visites, excursions) en collectivité les savoir-faire et
communale de Molenbeek					les savoir-être; préparer la rentrée scolaire en fin d'opération (aide à l'inscription
nbre de	demandé				scolaire, soutien et remédiation scolaire). Renforcer la démarche visant à associer
jeunes :	200.000				8 projets introduits : 7 projets auront lieu dans les quartiers dont 1 de type socio-
	proposé				sportif (Cies Sport), 1 projet en dehors de Molenbeek, à Comimont.
	200.000				Partenaires : maison de quartier Rive Gauche, le foyer des jeunes, association des
					jeunes marocains, notre coin de quartier, ludothèque « moulin à jeux », athénée
					Serge Creuz, maison de quartier Duchesse et 4 vents, la Rue, Atouts jeunes, Goutte
					d'huile, Centrum West, maison de quartier Maritime, maison de quartier Libérateurs,
					la Porte verte, maison de quartier Kerreveld, FIJ, SAMPA (centre de vacances pour
					primo-arrivants).
IS 39 maison d'entraide pour le					A la découverte de l'environnement de l'espace vert en milieux ruraux.
développement social					Propreté et protection des espaces par des actions et animations culturelles.
(MEDS)					Organisation de camps avec visites des espaces verts, des plages, de la forêt ou des
nbre de	demandé				fermes pilotes.
jeunes :	200.000				L'asbl sera peut-être reprise dans PIC Molenbeek, quand une autre asbl bénéficiera
20	proposé				d'un ACS donc pas pour l'instant.
	0				Nettoyage des espaces verts par le ramassage des boîtes et papiers, distribution et
					ramassage des sachets-poubelles... et aussi animations culturelles et rattrapage scolaire.
Irrecevable car pas de subvention PIC ou IS à ce jour.					

<p>IS 60 Notre Coin de Quartier nbre de jeunes : 130</p>	<p>demandé 200.000 proposé 200.000</p>	<p>Solidifions les liens entre personnes pendant nos vacances Désir de toucher une population noire et mixte. Sortir les jeunes de leur contexte et leur faire découvrir d'autres horizons, d'autres réalités. Fête d'ouverture au parc Bonnevie, matinées sportives, natation, grands jeux à thèmes, ateliers créatifs axés sur la sculpture en polyester et la soudure, atelier cuisine, sorties dans BXL et hors BXL, soirée culturelle sur le thème de l'Afrique blanche et noire avec un conteur, des danses folkloriques, des musiques,...</p>
<p>IS 71 L.E.S. – LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE - Administration communale de Molenbeek</p>	<p>demandé 200.000 proposé 200.000</p>	<p>Quartier Ludothèque « le moulin à jeux » Voir LES 29</p>
<p>IS 72 L.E.S. – LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE – Administration communale de Molenbeek</p>	<p>voir LES 29</p>	<p>Quartier ouest-Duchesse</p>
<p>nbre de jeunes:</p>	<p>demandé 200.000 proposé 200.000</p>	
<p>IS 73 L.E.S. – LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE – Administration communale de Molenbeek</p>	<p>voir Les 29</p>	<p>Quartier maritime</p>
<p>nbre de jeunes:</p>	<p>demandé 200.000 proposé 200.000</p>	
<p>IS 74 L.E.S. – LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE – Administration communale de Molenbeek</p>	<p>Voir Les 29</p>	<p>Quartier Karreveld</p>
<p>nbre de jeunes:</p>	<p>demandé 200.000 proposé 200.000</p>	
<p>IS 75 L.E.S. – LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE – Administration communale de Molenbeek</p>	<p>voir Les 29</p>	
<p>nbre de jeunes:</p>	<p>demandé 200.000 proposé 200.000</p>	
<p>IS 76 L.E.S. – LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE - Administration communale de Molenbeek</p>	<p>Voir Les 29</p>	<p>Cles Sport</p>
<p>nbre de jeunes:</p>	<p>demandé 200.000 proposé 200.000</p>	

IS 77 L.E.S. - LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE - Administration communale de Molenbeek		Cornimont « la clé des Ardennes » Voir Les 29
nbre de jeunes:	demandé 200.000 proposé 200.000	
SAINT-GILLES IS 12 CEMO asbl	demandé	1.409.350 proposé 1.035.000
nbre de jeunes: 86	demandé 200.000 proposé 200.000	Camps à thème - été 2001 Camp nature et découverte, camp sous tente, camp initiation voile, camp en famille Les 4 camps stipulés ci-dessus se déroulent chacun pendant 12 jours excepté la voile qui durera 8 jours. La mixité est de mise.
IS 15 CFBI - Centre Familial Belgo-Immigré ASBL	demandé	L'énergie en mouvement L'énergie du corps et de l'esprit
nbre de jeunes: 45	demandé 200.000 proposé 200.000	Stimulation à l'expression du français et renforcement des bases en grammaire et vocabulaire à travers des ateliers d'écriture, des ateliers d'expression orale, des jeux de rôle et des jeux interactifs. De plus, activités sportives (multisport, natation, kayak, vélo/rollers) des sorties en forêt, des jeux de piste et des excursions.
IS 16 CIFA - Centre Interculturel de Formation par l'Action	demandé	En pleine santé de la tête aux pieds Equilibre alimentaire et importance du sport
nbre de jeunes: 152	demandé 265.000 proposé 200.000	Camp à la mer et en ardennes où il sera question de l'alimentation, de la santé et l'équilibre du corps. Mais aussi soutien scolaire pour primaire et secondaire atelier photo et internet, multisport.
IS 19 Douzerome	demandé	Cet été, théâtre-toi
nbre de jeunes : 20	demandé 85.500 proposé 85.000	Atelier enfants : comment trouver une façon de s'exprimer par le geste Atelier ados : comment s'exprimer par rapport à l'actualité Expression théâtrale à travers le mouvement burlesque et le jeu masqué pour les enfants et le théâtre-action pour les adolescents. Confection de masque. Ensuite, la création d'un spectacle.
Minimum de jours, minimum d'enfants (20) mais la demande est modérée (85.000)		
IS 23 Ecole des Jeunes de la R.U.S.G.	demandé	Stages multisports pour jeunes saint-gillois Découverte et initiation de sports différents durant les vacances d'été
nbre de jeunes: 80	demandé 200.000 proposé 200.000	Stages d'initiation multisports, danse, tennis, natation et stage résidentiel à Butgenbach
IS 31 Local	demandé	Sur les traces de Daguerre
nbre de jeunes: 12	demandé 200.000 proposé 150.000	Réalisation d'un journal - connaissance de la photographie au travers d'activités ludiques, sportives et culturelles. Réalisation, élaboration d'un journal par les jeunes, utilisation de la photo et du multimédia, Sorties sportives et culturelles.
Modération 12 jeunes-17 jours		
IS 34 Maison des jeunes la Bazar	demandé	Bouillon et sa région : découverte de la pêche et des sports d'aventure initier les jeunes aux plaisirs de la pêche en bénéficiant du cadre environnant de Bouillon.
nbre de jeunes : 10	demandé 58.860 Proposé 0	Pêche, kayak, VTT, draisines, photos de la région et exposition

Irrecevable car pas de subvention IS
ou PC (PIC 98 mais pas après).

IS 57 Atout-Projet			C'était mieux demain?
nbre de	demandé		Le fil du temps : le présent des locataires de Hunderenveld. Traiter le vécu des jeunes, leur perception de la cité et de ses composants, leurs aspirations, leurs projets ainsi que leurs sentiments
jeunes :	0		
28	proposé	0	Projet multimédia piloté par différentes associations nouvellement partenaires (Fourquet, Kiosque, Cohésion sociale et la commune de Berchem). Le projet prend au mot l'expression des locataires adultes : « de mon temps, c'était mieux » et se concrétisera par une exposition multimédia témoignage d'un dialogue entre habitants de la commune.
			Ateliers photos, diapositives, vidéo, techniques d'interview et montage de l'expo.
Le partenariat retire son projet en date du 14 juin 2001			
SAINT-JOSSE	demandé	1.400.000	proposé 1.400.000
IS 20	Espace 66		Découvertes culturelles et pédagogiques
nbre de	demandé		Découverte des trésors culturels de la Belgique et apprentissage de méthodologie
jeunes :	200.000		
192	proposé		Jeux de ville, sorties culturelles et récréatives, ateliers (théâtre ...), remédiation et préparation aux 2ème sessions, échecs, visites d'expos et musées, spectacle de marionnettes
	200.000		
IS 22 GCS - Groupe Contact et			Sensibilisation à l'environnement pour une citoyenneté engagée
Sensibilisation	Environnement		
nbre de	demandé		
jeunes :	200.000		Atelier roman photos, ateliers scientifique, réalisation d'un court métrage sur la propreté du quartier, musée des égouts, atelier théâtre... avec comme thème l'environnement. L'IBGE et Bxl Propreté mettront un
202	proposé		animateur à disposition pour certains ateliers : conférences sensibilisation au tri et conseil pour la gestion des lacs urbains.
	200.000		
IS 24 Institut Kurde de Bruxelles			Multiculturalité 2001
nbre de	demandé		Activités favorisant l'épanouissement personnel des jeunes
jeunes :	200.000		Initiation. Ateliers créatifs (poterie, peinture), activités sportives, rattrapage scolaire, informatique. Excursions, sorties
42	proposé		
	200.000		
IS 42 MULTISPORTS			Opération Eté-Jeunes 2001 Botanique
nbre de	demandé		Proposer une variété d'activités sport, loisir, culture, informatique aux jeunes du quartier
jeunes :	200.000		Boxe, karaté, tennis de table, danse, internet, informatique, équitation, activités de mouvements de jeunesse, foot et minifoot, vidéo
108	proposé		
	200.000		
IS 49 Fantômes en mouvement			Vacances 2001
nbre de	demandé		Découverte du monde extérieur, développement communautaire et renforcement dans l'appartenance à la vie de groupe, voyages à travers le pays
jeunes :	200.000		Camp aventure, vélo, journal, sorties découvertes, volley, escalade, vidéos, percusion, informatique, bricolage.
644	proposé		
	200.000		
IS 56 Etoile du Nord			Partenariat Nord
nbre de	demandé		Découverte du pays, chasser les préjugés des jeunes vis-à-vis d'un monde extérieur qui leur serait hostile.
jeunes :	200.000		Deux camps, un par mois.
170	proposé		8 grandes sorties et 8 petites sorties
	200.000		ateliers: dessin, peinture, bricolage, musique, informatique, théâtre, sport rattrapage scolaire
			fête de clôture
IS 63 Ruelle			Sculpture du vent Informatique et excursions.
nbre de	demandé		Sculpture, du vol, du vent.
Jeunes:	200.000		
110	proposé		Faire des sculptures évoquant le vent et le vol. Cours d'informatique donnés par SIMA et 5 excursions à but ludique et culturel (descente de la Lesse, piscine de Wetteren, mer, Plankendael, visite d'une ferme)
	200.000		organisées par Anatolie. Animations au petit Boul'.

SCHAERBEEK		demandé	1.304.138	proposé	1.094.000
IS 6 Atelier des Petits Pas					Voyager en Belgique
nbre de		demandé			La mobilité, le travail en équipe, l'ouverture d'esprit.
jeunes :		94.200			L'équipe d'enfants choisira 4 villes à visiter en ayant à sa disposition CD des villes
16		proposé			à visiter, cartographies, boussole, chronomètre, talkie-walkie, appareil photo. Les
		94.000			enfants devront établir l'itinéraire, acheter les titres de transport, organiser leur
					périple.
IS	8 Bouillon de Cultures				Espace loisirs jeunes
nbre de		demandé			Les loisirs en action - des vacances valorisantes par le travail et la découverte
jeunes :		200.000			culturelle - Implication active dans l'organisation d'activités collectives.
42		proposé			Organisation de camps-chantiers entrecoupés d'activités culturelles et de loisirs en
		200.000			de loisirs en groupes. Peinture, décoration et aménagement de 6 locaux dans 2 mai-
					sons de quartier. 5 sorties dans différentes villes.
IS 37 Maison de quartier					Rencontre passions
d'Helmet - Rat le Brol					Créer un lieu de rencontres et de synergies pour les ados. Vivre ensemble des pro-
nbre de		demandé			jets basés sur l'échange et la vie de groupe. Rencontrer des personnes fortement
jeunes :		200.000			engagées dans divers domaines (nature, image, vidéo, sport) afin de partager le
64		proposé			temps d'une rencontre et peut-être plus une passion pour une activité ou un sujet.
		200.000			programme très détaillé :
					- préparation du camp et camp de 5 jours à Mirwart, camp de 5 jours à la mer
					- atelier diapos (rencontre avec un artiste, travail photographique...)
					- vidéo (rencontre avec un artiste travaillant la vidéo, prises de vue, montage...)
					- semaine olympique et découverte
					- soutien scolaire collectif et rattrapage individuel.
IS 41 MRAX					Au-delà de Gibraltar
nbre de		demandé			Réaliser la bande originale du film de Morad Boucif (7 titres CD) qui traite de l'his-
jeunes :		200.000			toire de l'immigration sur 3 générations. Relais avec FRJ dans un travail d'atelier
21		proposé			d'écriture avec les jeunes autour du synopsis du film, réalisation et enregistrement
		200.000			des titres en studio.
					Atelier d'écriture de textes par rapport au thème du film, construction des musiques,
					enregistrement en studio, conception graphique, réalisation graphique, mixages des
					titres, pressage des CD et promotion.
IS 53 Juvecom					Parce que tu ne l'as jamais fait!
nbre de		demandé			Esprit d'équipe, vie en communauté, dépassement de soi, goût de l'aventure
jeunes :		200.000			Adresse à Jette mais projet schaarbeekois. 10 types d'activités : semaine multisport,
440		proposé			self défense, danse tempo-rythmo, stylissimo, animations variées, photo et tournage
		200.000			de film, gravure, musique en studio, sortie en mer wavekarting, jetski en mer.
IS 59 Esperluète					La citoyenneté était jeunes
nbre de		demandé			Constat d'une absence de démarche citoyenne et responsable d'où l'organisation de
jeunes :		232.000			5 activités ayant pour fil conducteur la citoyenneté
62		proposé			Droit de cité: découverte du sujet par la création théâtrale - création d'un spectacle
		200.000			de théâtre-forum sur le thème des droits et des devoirs de chacun. Découvrir les res-
					ponsabilités dans la Cité.
					Atelier caméra: reportage, script, outil audio-visuel
					Atelier journal : relater leurs découvertes
					camp et vie collective: vivre et expérimenter toutes les notions de citoyenneté dans
					le cadre d'un camp
					projet inter-âges: sensibilisation à l'intergénérationnel dans le quartier, visite de
					homes, partage d'un repas avec des personnes âgées, après-midi jeux de société...
					activités ponctuelles
IS 69 Travail de rue à Schaarbeek					Gaucheret, un quartier vivant! Embellir le quartier.
nbre de		demandé			Travailler ensemble à personnaliser le quartier et à se l'approprier en tant qu'habi-
Jeunes :		177.938			tant.
		proposé			Réalisation avec les jeunes du quartier d'une fresque murale.
		0			

Irrecevable car pas de subvention en IS ou PC

UCCLE	demandé	200.000	proposé	150.000
IS 1 Animation Prévention Socio-Culturelle	/			
nbre de jeunes :	demandé			L'égalité existant entre les jeunes de diverses origines et d'horizons différents face au sport
51	proposé	200.000		Activités d'expression et de créativité, jeux et animations, activités sportives comme par exemple le ballet-Jazz, l'informatique, l'Aquariophilie... mais aussi la céra- mique, le hockey, le tir à l'arc, le VTT, la vidéo parmi les 23 activités proposées. Un des buts est de mélanger les cultures et les différences de classe, c'est pourquoi ce partenariat avec le parascolaire d'Uccle a été mis en place
		150.000		
Modération 10 jours - 51 jeunes.				
WATERMAEL-BOITSFORT	demandé	159.200	proposé	120.000
IS 70 Watermael-Boitsfort en Plein Air asbl				
nbre de jeunes:	demandé			Art, nature et sport
25	proposé	159.200		Initiation musicale et artistique. méthodes de communication verbales et non-ver- bales au travers du hip-hop, du rap, du graph artistique dans un respect de l'environ- nement.
		120.000		Camp où se déroulera : initiation hip-hop, graph, break danse, guitare, djembé, musique... visites des grottes, parcours santé, VTT, kayak, randonnées, piscine, jeux olympiques, pêche, jeux de société, fabrication d'instruments de musique
Modération 25 jeunes - 10 jours.				
TOTAL GENERAL:		14.364.276		12.296.000 5.054

Adresses des projets non-retenus dans le cadre de l'Opération Eté-Jeunes 2001

IS 68	Télé-Service Jeunes Boulevard de l'Abattoir 27 - 1000 Bruxelles
IS 17	Cité-Culture Cité Modèle - Allée du Rubis - 1020 Bruxelles
IS 34	Le Bazar Rue de Mérode, 216 - 1060 Bruxelles
IS 27	Jeunesse à Bruxelles Rue Roger Van der Weyden, 3 - 1000 Bruxelles
IS44	Loisirs Jeunes-Evere Square Hoedemaekers 10 - 1140 Bruxelles
IS 39	MEDES Boulevard Léopold 11, 86-88 - 1080 Bruxelles
IS 69	Travail de Rue à Schaerbeek Avenue Voltaire, 163 - 1030 Bruxelles

